

Conseil Municipal du 2 mars 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni lundi dernier sous la présidence d'Albert Moysan, Maire pour sa séance budgétaire, qui est également le dernier conseil municipal du Mandat, en présence de M. Gilles Kermorgant trésorier municipal.

Comptes de Gestion 2019 – Commune et Lotissement du Petit Bois : Ils sont approuvés à l'unanimité.

Compte Administratif 2019 – Commune : Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

En section de Fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 748 697,43 € pour un budget prévu à hauteur de 969 535,00 €.

Les recettes s'élèvent à 1 046 526,48 € pour un Budget prévu à hauteur de 969 535,00 €.

La différence entre les dépenses et les recettes fait ressortir un **excédent de fonctionnement reporté de 297 829,05 €**.

En section d'Investissement :

Les dépenses s'élèvent à 859 541,30 € pour un prévisionnel de 1 800 163,00 €.

Les recettes s'élèvent à 1 359 438,92 € pour un Budget prévu à hauteur de 1 800 163,00 €.

La différence des dépenses et des recettes fait ressortir un **excédent d'investissement reporté de 499 897,62 €**.

Le résultat global à la clôture de l'exercice comptable laisse donc apparaître un excédent global de 797 726,67 €

Compte Administratif 2019 – Lotissement du Petit Bois : Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

En section de Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 382 865,15 € pour un Budget prévu à hauteur de 427 721,00 €. Les recettes s'élèvent à 382 865,15 € pour un Budget prévu à hauteur de 427 721,00 €.

En section d'Investissement, les dépenses s'élèvent à 603 645,10 € pour un Budget prévu à hauteur de 603 646 € et les recettes s'élèvent à 359 370,95 € pour un Budget prévu à hauteur de 603 646,00 €.

La différence des dépenses et des recettes fait ressortir un **déficit d'investissement reporté de 244 274,15 €**.

Affectation du résultat : Le Conseil Municipal valide le versement de l'excédent de fonctionnement 2019 du budget principal de 297 829,05 € au budget d'investissements.

Étude des taux d'imposition des taxes directes locales : **Le Conseil municipal vote le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales au même niveau qu'en 2019**, soit :

- * Taxe d'habitation : 13,80 %
- * Taxe foncière (*bâti*) : 20,45 %
- * Taxe foncière (*non bâti*) : 36,63 %

Budget Primitif 2020 – Commune : Le projet de Budget Primitif est accepté à l'unanimité.

✓ En section de Fonctionnement, il s'équilibre à hauteur de 981 385,00 €.

✓ En section d'Investissement, il s'équilibre à hauteur de 1 685 903,00 €.

Les principales dépenses d'investissement inscrites au budget primitif sont :

- * Le reliquat de la mission de Maîtrise d'œuvre concernant la tranche ferme de travaux de restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame pour un montant de 7 241,06 € ;
- * La 1^{ère} tranche de travaux de restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame (*Travaux et Maîtrise d'œuvre*) pour un montant de 414 577,17 € ;
- * La 2^{ème} tranche de travaux de restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame (*Travaux et Maîtrise d'œuvre*) pour un montant de 165 077,93 € ;
- * Le reliquat de facture pour la construction d'un cabinet infirmier et d'une salle associative pour un montant de 30 440,00 € ;
- * Une provision de 24 000 € pour la reprise d'un pan de toiture au 18 rue Notre Dame ;
- * Dédoublage du TGBT de la salle multifonctions pour un montant de 8 951,94 € ;
- * Fin des travaux d'aménagement du centre bourg pour 274 899,06 € ;
- * Une provision pour de la signalisation horizontale en centre bourg pour 10 000 € ;
- * Une provision pour l'extension du réseau d'assainissement du lotissement du Petit Bois pour raccordement des propriétés voisines pour 20 000 € ;

- * Le reliquat de Programme Voirie 2019 (*Travaux et maîtrise d'œuvre*) pour un montant de 13 634,88 € ;
- * Une provision pour le Programme Voirie annuel (*Travaux et maîtrise d'œuvre*) pour un montant de 101 440 € ;
- * Acquisition de matériels de voirie (*tracteur, tonne à eau, broyeur, matériel de désherbage, ...*) pour 40 000 € ;
- * Une prévision de versement d'une subvention d'équilibre au budget *lotissement du Petit Bois* pour 332 125 € ;

Budget Primitif 2020 – Lotissement du Petit Bois : Le projet de Budget Primitif est accepté à l'unanimité. En section de Fonctionnement, le budget s'équilibre à hauteur de 517 328,00 €. En section d'Investissement, le budget s'équilibre à hauteur de 679 103,00 €. Il comprend notamment le solde des travaux de viabilisation, la viabilisation finale et la maîtrise d'œuvre en dépenses, et la vente de quelques lots ainsi qu'une avance du budget Commune en recettes.

Restauration du chœur et des retables de l'Eglise Notre Dame : Une réunion de chantier s'est tenue en Mairie le 18 février dernier en présence des architectes, des entreprises et des élus. Le déplombage est terminé et l'accès au chœur reste impossible le temps de la durée totale des travaux afin de ne pas souiller le travail réalisé par l'entreprise BWB. L'échafaudage et la bâche qui colmataient le chœur ont été retirés. Les tests lingettes réalisés par l'entreprise avant travaux et après travaux sont fructueux avec une concentration en plomb très nettement à la baisse, ne rentrant toujours pas dans les seuils de la santé publique mais répondant aux normes attendues par l'Agence Régionale de Santé. L'église sera de nouveau fermée au public les semaines 11, 12 et 14 soit du 9 au 21 mars 2020 le temps pour l'entreprise de menuiserie d'échafauder le chœur pour le démontage et la dépose du retable prévu pour la semaine 14, soit du 30 mars au 3 avril.

Aménagement du bourg – Point sur l'avancée des travaux : La partie Voirie réalisée par l'entreprise Eurovia est terminée et la voie a été réouverte à la circulation le week-end du 14-15 février dernier. Quelques travaux de finition restent toutefois à réaliser. La partie Aménagements paysagers est en cours de réalisation par l'entreprise GOGÉ mais retardé par les intempéries.

4^{ème} édition du week-end de solidarité les 4 et 5 avril 2020 : Cette année, la municipalité a souhaité soutenir les associations *France Alzheimer* et *AW*. Ce week-end de solidarité se tiendra les 4 et 5 avril prochains avec différentes animations renouvelées de l'année passée telles que le concours de pétanque, apéritif – grillades, la représentation théâtrale, la balade en petit train cochons, les différentes randos VTT, cyclos, marche et courses à pieds. Des structures gonflables devraient de nouveau être installées devant la salle multifonctions le samedi et le dimanche pour le plus grand bonheur de petits et grands... Nous souhaitons une mobilisation nombreuse autour de cette manifestation. Une prochaine réunion de préparation est programmée le 25 mars 2020 à 19h00 en Mairie.

Communauté de Communes du Pays de Landivisiau : Le Conseil Municipal approuve *la modification statutaire relative aux compétences de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau concernant la compétence facultative « Développement de la lecture publique par la coordination et l'animation du réseau des médiathèques-bibliothèques du territoire »*.

Chasse à l'œuf : Elle se tiendra le lundi 13 avril prochain à partir de 11h00 aux abords du terrain de football ou dans la salle multifonctions en cas de mauvais temps. Elle est ouverte aux enfants de moins de 12 ans. Les inscriptions sont possibles en Mairie.

Jugement correctionnel du Tribunal judiciaire de Brest à la suite de la rave party sauvage qui s'est tenue le 8 juillet 2018 : Le jugement de la rave party qui s'est tenue le 8 juillet a été rendu le 31 janvier dernier et a condamné M. Flavien NANDELEC à une amende de 500 € en dommages et intérêts au profit de la Commune.

Bilan annuel 2019 de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine – Syndicat des eaux de Pont An Ilis : Le rapport sur le bilan annuel 2019 de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine est disponible et consultable en Mairie. L'eau est de bonne qualité et répond aux normes en vigueur.

le conseil s'est terminé par de chaleureux remerciements de la part des élus aux élus qui ont choisi de ne pas se représenter pour leur investissement au cours de son mandat

Agenda.

15 mars 2020

1^{er} tour des Élections Municipales.

21 mars 2020

Conseil Municipal à 11h00.

22 mars 2020

Repas de l'école à la salle Multifonctions.

22 mars 2020

2^{ème} tour des Élections Municipales.

25 mars 2020

Réunion de préparation du week-end de solidarité à 19h00 en Mairie.

28 mars 2020

Soirée théâtrale à la salle Multifonctions à 20h30 – La Bodilis troupe.

4 avril 2020

Soirée théâtrale à la salle Multifonctions à 20h30 – La Bodilis troupe.

5 avril 2020

Soirée théâtrale à la salle Multifonctions à 15h00 – La Bodilis troupe.

4 et 5 avril 2020

4^{ème} édition du week-end de solidarité.

13 avril 2020

Chasse à l'œuf à partir de 11h00.

13 et 14 juin 2020

« *Tous à la ferme* » à l'exploitation de Marc LE VERGE.